



Communiqué de presse
Conseil provincial du 6 décembre 2022

PROJET DE BUDGET 2023 DE LA PROVINCE DE HAINAUT UN ACTE DE RÉSILIENCE

C'est un projet de budget 2023 extrêmement difficile que le Conseil provincial du Hainaut a commencé à examiner ce 6 décembre. Il est présenté en très léger boni (17 885€ à l'exercice propre) malgré la conjugaison des effets d'une crise énergétique sans précédent et d'un financement des zones de secours qui impactent le fonctionnement provincial. Les nombreux efforts consentis en interne et le recours aux réserves permettent de garder la tête hors de l'eau. Mais comme tous les pouvoirs locaux, la Province de Hainaut envisage l'avenir avec inquiétude : le prélèvement de 18 millions dans les réserves ne pourra pas se renouveler souvent...

Sans surprise : l'horizon financier est sombre. Par rapport à 2022, les dépenses au budget ordinaire augmentent de 39 millions. Les coûts de l'énergie sont doublés pour atteindre 20 millions. La participation au financement des zones de secours continue à progresser : + 10 millions, soit 49,7 millions en 2023. Et les dépenses de personnel sont gonflées par une indexation record (20 millions).

Pour y faire face, le Hainaut peut heureusement compter sur une hausse importante des additionnels au précompte immobilier de 23 millions, obtenue grâce au travail de mise à jour des données cadastrales effectué par les indicateurs-experts provinciaux pour une perception plus juste.

Mais c'est aussi en interne que la Province de Hainaut a trouvé des solutions pour équilibrer son budget. Grâce à une gestion prudente de ses finances, le Hainaut a pu constituer d'importantes réserves pour faire face à des « coups durs ». Un tiers de celles-ci est utilisé dans la perspective d'une année 2023, charnière à plus d'un titre.

Le salut ne viendra pas d'ailleurs

« *La Province vient au secours de... la Province* », résume Serge Hustache, Président du Collège provincial. Car le salut ne vient pas d'ailleurs : les aides et compensations apportées par la Wallonie sont globalement amputées de 4 millions, la cotisation de responsabilisation affiche une hausse de près de 6 millions et les dépenses liées à la sécurité civile suivent une courbe difficilement prévisible. « *A l'horizon 2025, le montant numéraire apporté aux zones de secours devrait être remplacé par un pourcentage de leur budget : 65%. Impossible quand on sait que les dépenses de ce secteur explosent d'année en année* ».

Les efforts de la Province de Hainaut pour garder le cap à court et moyen termes sont nombreux. Le plan d'économies mis en œuvre depuis la fin 2021 porte de premiers fruits. Deux millions d'économies récurrentes ont été obtenues tandis qu'avec le non-remplacement du personnel et la révision des normes d'encadrement, la courbe du personnel est en baisse de 4,4%. Insuffisant pour absorber les hausses de la masse salariale. Mais un mouvement est initié et sera renforcé par d'autres rationalisations au sein des services provinciaux entre eux.

Un autre plan, appelé PEP'S (pour Energies Positives) mobilise les ressources internes pour faire baisser la note énergétique. La diminution générale des horaires et températures de chauffe est effective tandis que des regroupements sont en cours pour rationaliser les espaces occupés.

Le patrimoine est, il est vrai, un enjeu majeur. L'objectif de la Province de Hainaut est de le réduire progressivement de moitié, particulièrement au moment où le coût des matériaux est en hausse importante (+ 6 millions en 2023).

Investissements : neutralité énergétique et budgétaire

Les 25 millions inscrits au budget extraordinaire seront prioritairement dédiés aux économies d'énergie, à la sécurisation des bâtiments et à la lutte contre les inondations (5,4 millions). Chaque investissement nouveau devra garantir une neutralité énergétique et budgétaire.

Seuls quelques dossiers considérés comme stratégiques et nécessaires au développement des politiques provinciales majeures font l'objet d'une instruction rigoureuse : l'Ecole du Futur sur le site des Grands Prés à Mons, la reconstruction de la Samaritaine et l'émergence d'un campus social et pédagogique à Charleroi, la création d'un pôle agro-alimentaire à Ath, un master-plan en faveur du Centre Arthur Regniers à Lobbes et la relocalisation de l'Ecole d'horticulture dans le Centre. « *Une institution comme la Province de Hainaut doit continuer à avancer* ».

Qu'en sera-t-il demain ?

Un constat saute aux yeux : sans l'intervention dans les zones de secours, la Province afficherait aujourd'hui un boni de près de 25 millions. Le Hainaut assumera et peut table sur des perspectives tenables. Mais à plusieurs conditions : « *la poursuite rigoureuse du plan d'économies « Année créative », le plafonnement du niveau d'intervention dans les zones de secours, le maintien du mécanisme actuel du financement du précompte immobilier mais aussi l'engagement de la Wallonie dans une vraie réforme des Provinces pour les aider dans leur redéploiement* ».